

Bonjour,

A quelques jours des épreuves du Bac philo, dont nous avons, pour certains, gardé des souvenirs contrastés et différents, nous sommes rattrapés par l'actualité nationale bien terre à terre. En effet, en plus de devoir compter sur ses doigts si nous sommes dans les 3 jours de circulation normale des trains ou dans les 2 jours de grève, nous sommes apostrophés sur la possibilité proposée par un syndicat de l'intersyndicale historique de lever partiellement la grève sur les ligne TER et transilien qui transportent majoritairement les étudiants. Ceci afin de leur permettre de passer les épreuves du Bac philo et non pas dans un objectif de sortie de grève...

Mais revenons quelques instants avec ce bac philo qui nous rattrape et percute certaines convictions chez les grévistes et, potentiellement, sur la légitimité d'une action de grève.

Je vous propose de philosopher quelques instants en reprenant et adaptant des propos de M Jean-Luc Mélenchon, qui auraient pu donner un bon sujet au bac philo :

Dans le domaine des réalités matérielles, la dispute, à ce sujet, s'appelle la Science.

Dans le domaine des choses auxquelles on peut croire ou ne pas croire cela s'appelle la Philosophie.

Dans le domaine de ce qui est bon de faire ou de ne pas faire dans la société cela s'appelle la Politique.

Dans le domaine de ce qui est bénéfique ou pas dans les réformes statutaires cela pourrait s'appeler le syndicalisme.

Toute vérité ne jaillira que d'une dispute.

C'est la dispute qui fait apparaître les possibles du réel et à la fin, il faut bien que les instances tranchent.

Le dialogue social, c'est la dispute.

Aujourd'hui, votre nouveau modèle de dialogue social basé uniquement sur la remise de documents sans possibilité d'échanges verbaux, sans réponses à nos demandes de compléments d'informations pour bâtir des contre-propositions, ne peut être ressenti que comme une censure à la dispute.

Alors, ne devrions-nous pas revenir au stade de la dispute au lieu de s'envoyer des notes de service contre des préavis de grève qui n'aboutiront, au final, comme dans un couple qui tend à divorcer, qu'à ne se parler que par l'entremise d'avocats avant de ne plus nous parler du tout?

Merci pour votre attention.